

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Le mercredi 17 février 2021, se tient à 19 h 30, via conférence web ou téléphonique, la séance régulière de février 2021 du conseil des maires de la MRC du Granit.

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020 « [CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19](#) », la séance s'est tenue à huis clos et les élus participent via conférence web ou téléphonique. Un enregistrement des discussions sera publicisé sur le site Internet de la MRC, et ce, conformément audit arrêté de manière à permettre au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

Madame le préfet, Marielle Fecteau, et les maires ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

Jean-Marc Grondin	Audet
Francis Bélanger	Courcelles
Gaby Gendron	Frontenac
Michel Ouellet	Lac-Drolet
Julie Morin	Lac-Mégantic
Ghislain Breton	Lambton
Claude Roy	Marston
Jacques Bergeron	Milan
Jacques Breton	Nantes
Micheline Robert	Notre-Dame-des-Bois
Peter Manning	Piopolis
Guy Brousseau	Saint-Augustin-de-Woburn
Diane Turgeon	Sainte-Cécile-de-Whitton
Bernard Therrien	Saint-Ludger
Jeannot Lachance	Saint-Robert-Bellarmin
Jean-Luc Fillion	Saint-Romain
France Bisson	Saint-Sébastien
Mario Lachance	Stornoway
Denis Lalumière (quitte au point 19.0)	Stratford
Pierre Brosseau	Val-Racine

Étant donné les points à l'ordre du jour, madame Sophie Bourassa, responsable de l'évaluation et de l'environnement, messieurs Patrice Gagné, responsable de l'aménagement et des cours d'eau, Rafael Lambert, responsable de la géomatique et des technologies et Éric Mercier, coordonnateur du schéma de couverture de risques incendie sont présents.

Madame le préfet préside la séance. À titre de secrétaire-trésorière de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

1.0**QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame le préfet souligne le travail de Mme France Bisson, de Véronique Lachance, agente aux communications de la MRC et M. Rafael Lambert, responsable de la géomatique et des technologies de la MRC, et ce, dans le cadre de la capsule pour la semaine de la persévérance scolaire. Elle remercie aussi les élus pour leur collaboration et termine en souhaitant à tous et toutes une bonne semaine de la persévérance scolaire.

Madame le préfet constate le quorum, souhaite la bienvenue à chacun et procède à l'ouverture de la séance. Puisque la séance a lieu via le web, chacun des maires présents se nomme à tour de rôle. Madame le préfet nomme ensuite les employés présents.

2.0

ORDRE DU JOUR

Le sujet 8.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NO 2020-11 SUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ est reporté.

Le sujet 11.2 PRÉSENTATION DU NOUVEAU COORDONNATEUR DE SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE sera traité après le point 7.0 BONS COUPS.

Le sujet 13.4 PRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE, MADAME KAROLE FORAND est reporté.

Le sujet 13.5 PROGRAMME APPUI POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE – MAPAQ est retiré de l'ordre du jour.

Il est demandé d'ajouter au point 19.0 Varia, les sujets suivants :

- Informations d'intérêt régional
- Suivi de la commission de la FQM – ministre de la Famille

2021-23

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT ORDRE DU JOUR

1.	QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2.	ORDRE DU JOUR
3.	PÉRIODE DE QUESTIONS
4.	SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER
5.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2021
6.	SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES -
7.	BONS COUPS
8.	<u>AMÉNAGEMENT</u>
8.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

8.2.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SUIVI PDZA
8.3.	ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NO 2020-11 SUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ
9.	<u>ENVIRONNEMENT</u>
9.1.	BONS COUPS ENVIRONNEMENTAUX
9.2.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT
10.	<u>TRANSPORT</u>
10.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANS-AUTONOMIE
10.2.	TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF - INTENTION DE DEMEURER ORGANISME MANDATAIRE
10.3.	TRANS-AUTONOMIE, VERSEMENT DES QUOTES-PARTS POUR LE TRANSPORT COLLECTIF ET LE TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2021
11.	<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE</u>
11.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE
11.2.	PRÉSENTATION DU NOUVEAU COORDONNATEUR DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE
11.3.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
12.	<u>SERVICE D'ÉVALUATION</u>
12.1.	RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉVALUATION
12.2.	ABROGATION DE LA RÉOLUTION NO 2020-75, ENGAGEMENT D'UN 4 ^E VISITEUR
13.	<u>DÉVELOPPEMENT (SDEG)</u>
13.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SDEG
13.2.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF LOISIRS
13.3.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF CULTUREL
13.4.	PRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE, MADAME KAROLE FORAND
13.5.	PROGRAMME APPUI POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE – MAPAQ
13.6.	CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC
13.7.	PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE – PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PAUPME) ET AIDE AUX ENTREPRISES EN RÉGIONS EN ALERTE MAXIMALE (AERAM)
14.	<u>DÉVELOPPEMENT SOCIAL</u>

14.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ VIGIE SANTÉ
14.2.	PROGRAMME RÉNORÉGION, SOLDES DES BUDGETS NON-ENGAGÉS - DEMANDE BUDGÉTAIRE POUR LA PROGRAMMATION 2021-2022
15.	<u>PROJETS SPÉCIFIQUES</u>
15.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ INTERNET ET COUVERTURE CELLULAIRE
15.2.	RÉSEAU D'ACCUEIL ESTRIEN – ACTIONS
15.3.	RAPPORT D'ACTIVITÉS - TABLE DES MRC DE L'ESTRIE
15.4.	PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA MRC
15.5.	SUIVI DE LA DEMANDE AU FRR-VOLET 4 – SOUTIEN À LA COOPÉRATION MUNICIPALE, SERVICE D'INSPECTEUR
15.6.	PROJET D'AGENT DE PATRIMOINE IMMOBILIER REGROUPÉ ESTRIEN – NOMINATION DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS PORTEUSE DU PROJET ET AUTORISATION À SIGNER L'ENTENTE INTERMUNICIPALE À CET EFFET
16.	<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>
16.1.	COMPTES À PAYER
16.2.	REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS DE JANVIER 2021
16.3.	RESPONSABILITÉS DU DÉPARTEMENT SCRI ET PRÉVENTION INCENDIE
16.4.	RETOUR AU TRAVAIL DU PERSONNEL SAISONNIER
16.5.	MODIFICATION DU RÈGLEMENT NO 2018-16 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DU PRÉFET ET DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS DE LA MRC
16.6.	ATELIER DU CONSEIL DES MAIRES DU 24 FÉVRIER 2021
17.	<u>RAPPORT D'ACTIVITÉS</u>
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ COGESAF ➤ COBARIC ➤ Table d'harmonisation du Parc national du Mont Mégantic ➤ Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac ➤ Ressourcerie du Granit ➤ Centre Universitaire des Appalaches ➤ Comité 3 MRC/RICEMM ➤ Comité 2025
18.	<u>PROJET ÉOLIEN</u>
18.1.	PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI
19.	<u>VARIA</u>
20.	<u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>
21.	<u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

3.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que la séance se tient à huis clos, par conférence web et téléphonique dans le cadre des mesures de la Covid-19, aucun citoyen n'est présent. Le site Internet demeure toutefois un accès aux citoyens pour poser des questions en lien avec l'ordre du jour qui y est présent et les informe qu'ils peuvent s'adresser à la MRC en écrivant au courriel secretariat@mrcgranit.qc.ca de la MRC.

Mme le préfet informe les maires que la MRC a reçu des questions du Groupe citoyen Baie des Sables de Lac-Mégantic et que parce que les questions étaient adressées à des municipalités spécifiques qu'il sera indiqué au demandeur de transmettre sa demande aux municipalités concernées.

Je fais la lecture des questions transmises :

- Est-ce que nos élus et nos autorités municipales vont encore tolérer à l'été 2021 la libre circulation sur le lac Mégantic d'embarcations nautiques non lavées et non inspectées et ce malgré les risques évidents que cela comporte pour la santé et la préservation du lac Mégantic ?
- Est-ce que nos élus et nos autorités municipales ont prévu de mettre en place des mesures alternatives efficaces visant à mieux protéger le lac Mégantic de la contamination d'espèces exotiques envahissantes et ce pour la prochaine saison de la pêche sportive débutant en avril prochain, de même que pour la période estivale 2021 ?

Il est mentionné que les municipalités concernées ont déjà reçu ces questions et qu'elles ont répondu ou vont y répondre. Il est ajouté que dans ce contexte, la MRC devrait leur expliquer qu'il s'agit d'une responsabilité locale, mais leur mentionner les efforts mis en place par la MRC dans le combat contre les plantes exotiques envahissantes qui s'ajoutent aux actions des municipalités.

Madame le préfet revient sur les questions transmises par le même groupe lors du dernier conseil des maires. Elle poursuit en mentionnant qu'une réponse leur sera envoyée prochainement par courriel et que les maires la recevront en copie conforme.

4.0

SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER

SUIVI DES RÉUNIONS

- **Appui à la MRC du Granit – Pression auprès du CRTC et des télécommunicateurs 5G versus le réseau cellulaire en région**
 - MRC d'Abitibi -Ouest
 - MRC Acton
 - MRC Antoine-Labelle
 - MRC Beauce-Sartigan
 - MRC Des Etchemins
 - MRC de Rouville
 - MRC Vallée-de-la-Gatineau
 - MRC Val-Saint-François
 - Ville d'Acton Vale.

SUIVI INTERNE (EDG - MRC - SDEG)

- **Ateliers de circularité Bioalimentaire**
 - Les entreprises du territoire de la MRC du Granit du domaine bioalimentaire sont invitées à joindre les entreprises estriennes pour une série d'ateliers organisés en février dans le cadre du projet Synergie Estrie.
- **Cellule de mentorat d'affaires**
 - La cellule de mentorat organise pour vous une formule adaptée du mentorat de groupe animée par un mentor d'expérience.
- **Centre d'Action bénévole**
 - Remerciement à tous les employés MRC\SDEG pour le généreux don de denrées au profit de la banque alimentaire.
- **Communiqué de Presse**
 - À l'occasion de la dernière séance du Conseil des maires de la MRC du Granit, la préfet élue, Madame Marielle Fecteau, a informé ses consœurs et confrères de son désir de ne pas solliciter un autre mandat. Ainsi, après plus de 15 ans de vie municipale, la préfet élue terminera son mandat en novembre 2021 avec le sentiment du devoir accompli.
- **Concours scolaires**
 - Surveillez les sacs de vos enfants, on leur a préparé 2 supers concours : Quiz sur le web pour approfondir leurs connaissances sur les bonnes pratiques de tri permettant de faire remporter à son école un prix de 500 \$ en livre pour la bibliothèque (bit.ly/QuizEnviro) et Un concours de dessin pour voir son oeuvre être distribuée à grande échelle dans la MRC dans le cadre du Jour de la Terre.
- **Manque de places en services de garde au Granit**
 - Dans la MRC du Granit, les acteurs du milieu se sont mobilisés afin de soutenir le développement de la garde en milieu familial.
- **Offre d'emploi à la MRC du Granit**
 - La MRC a présentement deux offres d'emploi en affichage ; Coordonnateur au Plan de développement de la zone agricole (PDZA) - Adjoint à l'aménagement.
 - Le comité garderie est très fier d'annoncer la mise en place de plusieurs actions pour aider à pallier à la problématique actuelle. Merci à nos partenaires majeurs de ce projet! François Jacques - Député de Mégantic SDEG SADC région de Mégantic.

COURRIER

- **Action patrimoine**
 - En attendant d'aller sur le terrain, à la rencontre de nos membres, nous avons adapté notre tournée Parlons patrimoine dans un format numérique le 17 février 2021 : le projet de loi n°69 – Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives.
- **Archéo-Québec**
 - Invitation à devenir membre au seul réseau dont la mission est de diffuser après des publics ce riche patrimoine. Il regroupe des membres institutionnels, municipaux et individuels. Avec ses adhérents, Archéo-Québec met en place des activités destinées à faire comprendre, rayonner et apprécier cet héritage si précieux et fragile, et ainsi, faire découvrir une autre facette de notre histoire!
- **Association québécoise Zéro Déchet**
 - Si comme nous, la gestion des matières résiduelles vous préoccupe, réduire les déchets à la source vous intéresse, et vous souhaitez entreprendre des actions en ce sens auprès des municipalités et des citoyens que regroupe votre MRC, prenons le temps d'en discuter.

- **Centraide Estrie**
 - Vous êtes invités à une rencontre d'information concernant le 2-1-1. L'objectif de la rencontre est de présenter de façon générale le 2-1-1 et son déploiement en Estrie aux organismes et prestataires de services.
- **Centre Québécois de développement durable**
 - Les organismes de développement économique régional disposent désormais d'un outil de référence pour bonifier leurs processus d'octroi d'aide financière aux entreprises afin d'inclure des critères relatifs au développement durable et à la responsabilité sociale d'entreprise.
- **Centre Universitaire des Appalaches**
 - Programmation des formations aux entreprises offertes à distance par le CUA en collaboration avec l'UQAR et l'Université Laval.
- **COMBEQ**
 - Offre d'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec. Organisme à but non lucratif représente et soutient ses membres par le biais, notamment, de formations pertinentes à leur secteur d'activité et reconnues dans l'ensemble de la province.
- **Conseil régional de l'environnement de l'Estrie**
 - Chers récipiendaires de nos prix Distinction, vous trouverez ci-dessous les informations concernant l'inscription à notre Gala du 26 février. Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant.
- **CPTAQ**
 - Avis de convocation, rencontre zoom, dossier no. 428246, Lac-Drolet, cette rencontre se tiendra le 24 février 2021, à 9 h.
 - Avis de modification de l'orientation préliminaire, dossier no. 425782, Saint-Ludger et dossier no.425870, Lambton
 - Décision dossier no. 425372 et 426928, Piopolis
 - Décision dossier no. 429403 et 425640, Lambton
 - Décision dossier no. 429062, Courcelles
 - Décision dossier no. 428411, Audet
 - Décision dossier no. 428911, Lac-Drolet
 - Décision dossier no. 427473, Frontenac
 - Décision dossier no. 423174-75-76, Frontenac, Lac-Mégantic, Nantes
 - Décision dossier no. 428520, Stratford
- **Espace Muni**
 - Espace MUNI et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en collaboration avec l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE), offre une séance virtuelle gratuite aux élues et aux élus à partir de sa plateforme, le 29 janvier 2021, à 11 h.
- **Espace OBNL**
 - Connaissez-vous nos ateliers d'intelligence collective? Il s'agit d'un lieu d'inspiration, d'échange et de co-création exceptionnel! Le prochain abordera la gouvernance. Ça vous dit d'essayer?
- **Fédération Canadienne des municipalités (FCM)**
 - Estimation de vos frais d'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités pour 2021-2022. Adhérer à la FCM aujourd'hui, c'est vous assurer de faire entendre vos priorités auprès du gouvernement fédéral.
- **FQM**
 - La Fédération québécoise des municipalités (FQM) a le plaisir de vous présenter le programme des cours à distance pour le mois de février, ainsi que celui des webinaires prévus jusqu'au printemps.
- **Maison La Cinquième Saison**
 - L'organisme à but non lucratif est à la recherche de candidatures pour pourvoir le poste de direction générale.
- **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**
 - Information à l'intention des municipalités : COVID-19: Respect des consignes sanitaires lors d'activités de loisir et de sport.
 - Informe avoir mandaté la Direction régionale de l'Estrie et la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches pour assister la Municipalité de

- Courcelles dans la réalisation de l'étude d'impact d'un transfert de municipalité régionale de comté.
- **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)**
 - Connaissez-vous bien les services que votre direction régionale peut vous offrir ? Présente leur programmation d'activités gratuites afin de faire connaître leurs services.
 - Du 22 janvier au 13 avril : les Webinaires horticoles... dans le confort de votre foyer.
 - **Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**
 - Les municipalités de notre MRC ont obtenu des subventions totalisant 177 478,53 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2020.
 - **Ministère de la Sécurité publique**
 - Guide des bonnes pratiques en prévention des incendies en cas de pandémie. Certaines pratiques du travail en prévention des incendies doivent être revues à la lumière de ces mesures sanitaires. Étant donné que les objectifs du schéma demeurent, les SSI sont invités à adapter leurs façons de travailler afin de respecter ces mesures.
 - **MRC d'Antoine-Labelle**
 - Résolution et demande d'appui ; demander au gouvernement du Québec d'énoncer des directives permettant de reporter de façon simplifiée, au cours de l'année 2021, les ventes d'immeubles pour défaut de paiement de taxes initialement prévues pour l'année 2020 et d'interrompre la prescription des créances municipales que cette vente vise à recouvrer.
 - **MRC des Appalaches**
 - Projet de règlement numéro 202, certifié conforme, modifiant le schéma d'aménagement révisé numéro 75 afin de revoir les limites des affectations « Agroforestière de type 1 » et « Récréoforestière » dans la municipalité de Sacré-Coeur-de-Jésus.
 - **MRC Pierre-De-Saurel**
 - Appui à l'Agence forestière de la Montérégie concernant l'éventualité d'un changement de région administrative des MRC Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.
 - **Municipalité de Notre-Dame-des-Bois**
 - Résolution no.2021-01-017, déclaration d'un domaine d'habitation sur le territoire de la municipalité aux fins du calcul de la quote-part en lien avec la compétence de la MRC pour les ordures ménagères, les matières recyclables et les matières organiques.
 - **Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton**
 - Documents requis suite à l'adoption du 2e projet de règlement 2020-06 modifiant le règlement de zonage 2009-08 afin de modifier les dispositions relatives à l'architecture et l'apparence extérieure des constructions.
 - **Municipalité de Stratford**
 - Désire vous informer qu'elle a demandé en décembre d'adhérer à la Régie incendie des Rivières et que cette dernière a accepté cette demande, tel que les résolutions jointes en témoignent.
 - **Office des personnes handicapées du Québec**
 - Invitation à la toute première cérémonie virtuelle de remise du Prix À part entière. Cette dernière sera animée par madame Ève-Marie Lortie et diffusée en direct sur une plateforme de webdiffusion privée, le 23 février 2021, à 15 h. La cérémonie mettra en valeur les personnes et les organisations qui se sont particulièrement démarquées afin d'accroître la participation sociale des personnes handicapées.
 - **Société d'habitation du Québec**
 - Seuls les travaux d'amélioration de l'habitat jugés essentiels pourront être exécutés ou se poursuivre (ex. : absence d'une toilette dans la salle de bain).

Il est également demandé de repousser les visites d'inspection et les visites conjointes.

➤ **Sûreté du Québec**

- Bon voisinage- conseils de prévention et ressources disponibles MRC du Granit ; la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de prévention aux citoyens afin de maintenir une saine quiétude dans leurs quartiers respectifs.

➤ **Transport Québec**

- Dans la poursuite de sa démarche d'amélioration des services offerts, la Direction des aides aux municipalités et aux entreprises (DAME) est heureuse d'annoncer la mise en service d'une ligne téléphonique unique afin de répondre aux questions sur les programmes d'aides destinés à la clientèle municipale et corporative.

➤ **Tribunal administratif du Québec (TAQ)**

- Avis annulé de convocation dossier no. 3868770963, Stratford dossier no. 8353501193, Frontenac
- Avis à la partie intimée et à la partie mise en cause (MRC le Granit), dossiers no. 423174, 423175, 423176
- Avis à la partie intimée et à la partie mise en cause, dossier 427473, Frontenac
- Décision au dossier.

REVUES

- BÂTIVert, de la COMBEQ
- Bulletin électronique de la FQM
- Bulletin électronique de la Persévérance scolaire en Estrie
- Bulletin électronique de Québec municipal
- Bulletin électronique de Québecvert
- Bulletin électronique du réseau d'information municipale
- Bulletin électronique de l'UMQ
- Bulletin électronique de l'Arbre plus
- Cyberbulletin@mamh.gouv.qc.ca
- Écho de Frontenac
- Espace OBNL
- Le Cantonnier
- Info Express — Amélioration de l'habitat
- Info Lambton
- Infolettre de la Municipalité d'Audet
- Infolettre de la Municipalité de Lac-Drolet
- Infolettre de la Municipalité de Saint-Ludger
- Infolettre de la Chambre de commerce Région Mégantic
- Infolettre Défi 2025
- Infolettre Développement durable
- La Terre de chez nous
- La Tribune
- Le Meg
- Lobbyscope
- Marché municipal
- Québecvert
- Quorum
- Vision Santé publique
- Vos nouvelles CNESST
- VVS Express

5.0

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2021

2021-24

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2021

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES

Aucun sujet à traiter.

7.0

BONS COUPS

Les bons coups de Courcelles ont été transmis par courriel aux maires.

11.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

11.2

PRÉSENTATION DU NOUVEAU COORDONNATEUR DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

Madame le préfet informe les maires que monsieur Éric Mercier a été embauché à titre de coordonnateur du schéma de couverture de risques incendie et qu'il est entré en fonction le 18 janvier dernier.

Monsieur Éric Mercier, coordonnateur du schéma de couverture de risques incendie, se présente aux maires et présente son parcours professionnel.

Les maires souhaitent remercier monsieur Sylvain Boulanger pour ses années de service.

2021-25

MOTION DE REMERCIEMENTS POUR LES ANNÉES DE SERVICE – MONSIEUR SYLVAIN BOULANGER

ATTENDU QUE le coordonnateur de schéma de couvertures de risque incendie de la MRC du Granit, monsieur Sylvain Boulanger, prend sa retraite après 12 années de service;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit remercie monsieur Sylvain Boulanger pour les services rendus à la MRC du Granit dans le cadre de ses années de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 AMÉNAGEMENT

8.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Aucune rencontre n'a eu lieu.

8.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SUIVI PDZA

M. Ghislain Breton, président du comité de suivi du PDZA, fait le résumé de la dernière rencontre.

8.3

**ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NO 2020-11
SUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ**

Ce sujet est reporté.

9.0 ENVIRONNEMENT

9.1

BONS COUPS ENVIRONNEMENTAUX

Les bons coups de la MRC du Granit et de la Municipalité de Lac-Drolet ont été envoyés par courriel aux maires.

9.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT

Monsieur Denis Lalumière fait le résumé des dernières rencontres.

Des discussions ont lieu au sujet d'un atelier de travail qui aura lieu en lien avec une réglementation uniforme sur les bonnes pratiques quant aux fossés de projets domiciliaires.

Des questions sont posées quant à la disponibilité des documents du PGMR pour consultation. Madame Sophie Bourassa mentionne qu'une consultation publique débutera dans les prochains jours et que les documents, dont un résumé, seront disponibles pour consultation. Elle ajoute qu'une consultation virtuelle aura aussi lieu en avril. Elle souligne que le projet de PGMR a été envoyé à Recyc-Québec pour une préanalyse et que la gestion des matières organiques par municipalité doit être détaillée dans notre document pour une acceptation de ce dernier. Les détails ont été envoyés par courriel aux municipalités concernées.

10.0 TRANSPORT

10.1

**RAPPORT D'ACTIVITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
TRANS-AUTONOMIE**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

10.2

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF - INTENTION DE DEMEURER ORGANISME MANDATAIRE

2021-26

PROGRAMME D'AIDE GOUVERNEMENTALE AU TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES, INTENTION DE DEMEURER ORGANISME MANDATAIRE DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DU TERRITOIRE DE LA MRC DU GRANIT

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a ajouté aux lois qui régissent les municipalités des dispositions à l'effet d'obliger toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour leur territoire;

ATTENDU QUE la MRC a déclaré par son règlement numéro « 2005-18, RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS ET LES CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES RELATIVES À L'APPLICATION DE LA COMPÉTENCE DE LA MRC DU GRANIT EN MATIÈRE DE TRANSPORT ADAPTÉ » sa compétence en matière de transport adapté pour son territoire, et ce en se prévalant des articles 678.0.2.1 et suivants;

ATTENDU QUE le ministère des Transports nous demande d'adopter annuellement, une résolution les informant de notre intention de demeurer organisme mandataire pour le transport adapté de notre territoire;

ATTENDU QUE la planification stratégique 2008-2013 dont s'est dotée la MRC préconise l'ajout au service de transport adapté de notre territoire d'un service de transport collectif;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a accepté de mettre en place un service de transport collectif sur son territoire;

ATTENDU QUE le conseil des maires a accepté de combiner ce service aux activités du service de transport adapté;

ATTENDU QUE la tarification demandée aux usagers pour l'année 2021 est de 3,25 \$ du passage pour l'un ou l'autre des services, ou de 36 \$ lors de l'achat d'une carte de 12 passages;

ATTENDU QUE, pour les services de transport adapté, la MRC du Granit prévoit contribuer en 2021 pour une somme de 51 104 \$;

ATTENDU QUE, pour les services de transport collectif, la MRC du Granit prévoit contribuer en 2021 pour une somme de 40 814 \$;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la Municipalité Régionale de Comté du Granit informe le ministère des Transports du Québec de son intention de demeurer organisme mandataire du transport adapté sur son territoire pour l'année 2021.

QUE la Municipalité Régionale de Comté du Granit informe le ministère des Transports du Québec de son intention de demeurer organisme mandataire du transport collectif sur son territoire pour l'année 2021.

QUE la Municipalité Régionale de Comté du Granit nomme Trans-Autonomie inc. comme organisme délégué pour la gestion de ces transports.

QUE le conseil des maires accepte d'investir, en plus de la contribution du ministère des Transports du Québec, un montant de 40 814 \$ à même une quote-part des municipalités pour la réalisation du transport collectif, pour la mise en œuvre de ce service pour l'année 2021.

QU'un montant estimé de 16 754 \$ provenant des surplus de l'organisme mandataire, soit affecté pour le développement du transport collectif.

QUE le conseil des maires prévoit recueillir et investir dans son transport collectif un montant estimé à 32 600 \$, réparti de la façon suivante : 27 300 \$ provenant de la part des usagers de ce transport et environ 5 300 \$ provenant du programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes en lien avec les pertes de revenus subies.

QUE le conseil des maires accepte d'investir, en plus de la contribution du ministère des Transports du Québec, un montant de 51 104 \$ provenant de ses municipalités membres, pour la réalisation du transport adapté sur notre territoire pour l'année 2021.

QUE le conseil des maires confirme avoir adopté à même ses prévisions budgétaires celles liées au transport adapté aux personnes handicapées.

QUE le conseil des maires prévoit recueillir des utilisateurs et investir dans son service de transport adapté un montant estimé à 40 000 \$, réparti de la façon suivante : 24 000 \$ provenant de la part des usagers de ce transport et environ 16 000 \$ provenant du programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes en lien avec les pertes de revenus subies et un montant de 37 896 \$ provenant d'autres sources (interhospitalier et MSSS) toujours en tenant compte des pertes d'achalandage en lien à la COVID-19.

QUE l'intention de la MRC de demeurer organisme mandataire du transport adapté sur son territoire est conditionnelle au maintien de l'aide financière par le ministère des Transports du Québec pour l'année 2021.

QUE l'intention de la MRC de demeurer organisme mandataire du transport collectif sur son territoire est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière du ministère des Transports du Québec pour l'année 2021.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la direction régionale et à la direction du transport collectif du ministère des Transports du Québec ainsi qu'à Trans-Autonomie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3

TRANS-AUTONOMIE, VERSEMENT DES QUOTES-PARTS POUR LE TRANSPORT COLLECTIF ET LE TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2021

2021-27

TRANS-AUTONOMIE, VERSEMENT DES QUOTES-PARTS POUR LE TRANSPORT COLLECTIF ET LE TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2021

ATTENDU QUE dans le cadre de nos prévisions budgétaires 2021, un montant de 40 814 \$ a été budgété pour le transport collectif sur notre territoire;

ATTENDU QUE dans le cadre de nos prévisions budgétaires 2021, un montant de 51 104 \$ a été budgété pour le transport adapté sur notre territoire;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QU'un montant de 40 814 \$, représentant le montant budgété aux prévisions budgétaires 2021 de la MRC pour le transport collectif, soit versé à Trans-Autonomie inc. pour couvrir une partie des dépenses découlant de la mise en œuvre du transport collectif.

QU'un montant de 51 104 \$, représentant le montant budgété aux prévisions budgétaires 2021 de la MRC pour le transport adapté, soit versé à Trans-Autonomie inc. pour couvrir une partie des dépenses découlant de la mise en œuvre du transport adapté.

QUE ces montants soient versés à même les sommes prévues aux prévisions budgétaires de l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

11.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE

Madame le préfet fait le résumé de la dernière rencontre.

11.3

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucune rencontre n'a eu lieu.

12.0 SERVICE D'ÉVALUATION

12.1

RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'ÉVALUATION

Étant donné que les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le rapport mensuel du service d'évaluation du mois dernier. Aucune question n'est posée.

12.2

ABROGATION DE LA RÉOLUTION NO 2020-75, ENGAGEMENT D'UN 4^E VISITEUR

2021-28

ABROGATION DE LA RÉOLUTION NO 2020-75, ENGAGEMENT D'UN 4^E VISITEUR À L'ÉVALUATION

ATTENDU QUE le conseil des maires a adopté, le 18 mars 2020, une résolution pour l'engagement d'un 4^e visiteur à l'évaluation;

ATTENDU QUE la pandémie à coronavirus a obligé la MRC à placer certains employés sur le chômage, entre autres au niveau des employés appelés à effectuer des visites à domicile tels que les visiteurs à l'évaluation;

ATTENDU QUE le contexte de la pandémie a rendu la formation difficile à cause

des mesures de distanciation à respecter;

ATTENDU QUE la MRC a été placée devant le fait qu'il lui serait impossible en avril 2020 d'engager et former le 4^e visiteur engagé par la résolution 2020-75;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit abroge sa résolution no 2020-75 concernant l'embauche d'un 4^e visiteur à l'évaluation pour la saison 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.0 DÉVELOPPEMENT (SDEG)

13.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SDEG

M. Michel Ouellet fait un résumé de la dernière rencontre.

13.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF LOISIRS

Un résumé de la dernière rencontre a été transmis aux maires par courriel. Madame France Bisson, présidente du comité consultatif loisirs, rappelle les sujets d'importance. Des discussions ont lieu quant aux services d'animation estivale (SAE) et les maternelles 4 ans qui oblige les SAE à s'organiser pour des enfants en plus bas âge qu'à l'habitude.

13.3

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF CULTUREL

Aucune rencontre n'a eu lieu.

13.4

PRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE, MADAME KAROLE FORAND

Ce sujet est reporté.

13.5

PROGRAMME APPUI POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE – MAPAQ

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

13.6

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC

J'explique que la MRC a reçu une lettre d'annonce que le gouvernement s'engage à du financement pour les 5 prochaines années dans le cadre d'Accès entreprise Québec en versant 200 000 \$ par année, sauf la 1^{re} année pour un montant de 100 000 \$ pour l'engagement de ressources. J'ajoute que ce programme vient avec des spécifications et qu'il est encadré pour permettre l'embauche de nouveaux conseillers qui travailleront au développement des entreprises. Je mentionne que puisque la MRC délègue son développement à la Société de développement du

Granit, une résolution doit autoriser madame le préfet à signer l'entente avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation à titre d'organisme mandataire et une entente de délégation devra aussi être signée avec la SDEG puisqu'elle en assumera la gestion. Il est questionné si l'entente de délégation à la SDEG sera approuvée par le conseil des maires. Effectivement, l'entente sera soumise au conseil des maires lors d'une prochaine rencontre.

2021-29

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation a créé le réseau Accès entreprise Québec ainsi que des sommes destinées à l'ajout de ressources dans les MRC pour renforcer les services d'accompagnement et d'investissement offerts aux entrepreneurs et aux entreprises;

ATTENDU QUE le Ministère autorise la MRC du Granit à confier ce mandat à la Société de développement économique du Granit;

ATTENDU QUE le ministère propose une somme de 900 000 \$ sur 5 ans, soit 100 000 \$ la 1^{re} année et 200 000 \$ pour les 4 subséquentes;

ATTENDU QUE le CA de la SDEG est en accord avec le fait que la gestion et les ressources de ce projet lui soient confiées;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit mandate madame le préfet pour signer l'entente à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation en ce qui a trait au projet Accès entreprise Québec.

QUE le mandat entourant la gestion de ce projet soit confié à la Société de développement du Granit.

QU'une entente de délégation à intervenir entre la MRC et la SDEG soit élaborée.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Économie et de l'Innovation ainsi qu'à la SDEG.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.7

PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE – PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PAUPME) ET AIDE AUX ENTREPRISES EN RÉGIONS EN ALERTE MAXIMALE (AERAM)

J'explique aux maires que dans le cadre de la pandémie, le gouvernement a mis en place un programme de fonds sous forme de prêts visant à venir en aide aux petites et moyennes entreprises. J'ajoute qu'un comité a été formé avec la collaboration de la SDEG et que depuis mars dernier, 45 demandes de financement ont été déposées dont 15 se sont désistés pour se tourner vers d'autres programmes plus avantageux pour eux. Je poursuis que depuis le gouvernement a modifié les critères du programme et permet aux entreprises de zones rouges de bénéficier d'un pardon de prêts. J'ajoute que 6 dossiers sont en attente pour ce dernier programme et que 24 ont été acceptés. Je termine en mentionnant que ce sont 592 000 \$ d'octroyés en prêts jusqu'à présent et qu'une enveloppe supplémentaire a été demandée pour laquelle nous avons obtenu l'acceptation aujourd'hui. Il est mentionné que le comité administratif avait demandé à ce que le traitement des demandes soit accéléré et que

lors de la dernière rencontre, des chiffres de temps de réponse aux promoteurs ont été présentés et qu'un bel effort de service a été fait.

14.0 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

14.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ VIGIE SANTÉ

Aucune rencontre n'a eu lieu.

14.2

PROGRAMME RÉNORÉGION, SOLDES DES BUDGETS NON-ENGAGÉS - DEMANDE BUDGÉTAIRE POUR LA PROGRAMMATION 2021-2022

Madame le préfet mentionne aux maires que le titre de ce sujet est erroné et que le terme « Soldes des budgets non-engagés » ne devrait pas s'y retrouver. Elle poursuit en annonçant qu'une demande budgétaire de 400 000 \$ a été faite pour l'année 2021-2022.

15.0 PROJETS SPÉCIFIQUES

15.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ INTERNET ET COUVERTURE CELLULAIRE

Monsieur Rafael Lambert fait un résumé de la dernière rencontre.

Il est discuté du fardeau de la preuve qu'il a été demandé à la MRC afin de prouver que les données du gouvernement quant à la connexion Internet sont erronées. Des discussions ont lieu entre autres quant à l'octroi par le gouvernement à certaines compagnies et de la lenteur du système gouvernemental pour mener enfin à un branchement des mal-desservis. Il est convenu qu'un projet de résolution soit soumis pour la prochaine rencontre du conseil des maires concernant les 2 sujets.

15.2

RÉSEAU D'ACCUEIL ESTRIEN – ACTIONS

Les maires ont reçu par courriel, il y a quelques jours, de l'information sur l'histoire de l'immigration en lien avec les actions dans le cadre de la Politique pour un territoire accueillant et inclusif de la MRC. Aucune question n'est posée.

15.3

RAPPORT D'ACTIVITÉS - TABLE DES MRC DE L'ESTRIE

Les maires ont reçu par courriel, il y a quelques jours, les résumés exécutifs des dernières rencontres.

Des questions sont posées quant aux préoccupations de la TME concernant la demande des MRC Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska d'intégrer le territoire de l'Estrie. Il y a ensuite des discussions en lien avec les projets déposés au FARR, entre autres en regard de l'un d'entre eux et quant aux décisions portant sur ce dernier puisqu'il s'agit d'un projet de la TME.

Madame Julie Morin bonifie le résumé reçu par courriel en ajoutant que la volonté de la TME est d'être plus transparente envers les élus et que c'est d'ailleurs pour

cette raison que des résumés de rencontres seront désormais envoyés aux maires.

15.4

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA MRC

Madame France Bisson fait un résumé des dernières rencontres et mentionne son appréciation de la démarche.

15.5

SUIVI DE LA DEMANDE AU FRR-VOLET 4 – SOUTIEN À LA COOPÉRATION MUNICIPALE, SERVICE D’INSPECTEUR

J’informe les maires que l’on attend une réponse du ministère sous peu et que le processus d’analyse des besoins en bâtiment et environnement dans les municipalités pourra ensuite être démarré.

15.6

PROJET D’AGENT DE PATRIMOINE IMMOBILIER REGROUPÉ ESTRIEN – NOMINATION DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS PORTEUSE DU PROJET ET AUTORISATION À SIGNER L’ENTENTE INTERMUNICIPALE À CET EFFET

2021-30

PROJET D’AGENT DE PATRIMOINE IMMOBILIER REGROUPÉ ESTRIEN – NOMINATION DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS PORTEUSE DU PROJET ET AUTORISATION À SIGNER L’ENTENTE INTERMUNICIPALE À CET EFFET

ATTENDU QUE les MRC des Sources, de Coaticook, du Granit, de Memphrémagog et du Val-Saint-François (MRC participantes) travaillent un projet de mise en commun d’un agent de patrimoine immobilier;

ATTENDU QUE les MRC désirent déposer une demande d’aide financière au volet 2 du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier disponible auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec;

ATTENDU QU’au terme de la résolution numéro 2020-196 adopté le 21 octobre 2020, la MRC du Granit a déjà accepté d’adhérer au projet d’agent de patrimoine immobilier regroupé et de s’engager financièrement pour les 3 prochaines années dans le cadre de ce projet;

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a signifié son intérêt à porter le projet et devenir gestionnaire de l’entente à cet effet;

ATTENDU QU’une entente intermunicipale entre les MRC participantes sera préparée dans les prochaines semaines pour définir et encadrer les modalités et la gestion du projet;

ATTENDU QUE la signature de l’entente est prévue à la suite de la confirmation de la réception de l’aide financière du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier;

Il est proposé, appuyé et résolu .:

QUE le Conseil des maires de la MRC du Granit accepte que la MRC du Val-Saint-François soit porteuse du projet d’agent de patrimoine immobilier regroupé et soit

autorisée à déposer au nom des MRC participantes, une demande d'aide financière au volet 2 du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier.

QUE madame Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC et le préfet de la MRC, madame Marielle Fecteau, soient autorisées, à signer l'entente intermunicipale du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

16.1

COMPTES À PAYER

J'informe les maires que des questions ont été soumises en lien avec les dépenses suivantes :

- FQM : la FQM facture la MRC et la MRC refacture ensuite les municipalités
- Oriso Solutions : il s'agit de l'hébergement, droit d'accès pour sauvegarde de nos données et de notre cloud sur lequel on travaille.

2021-31

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes a été déposée;

ATTENDU QUE les maires en ont pris connaissance;

Il est proposé, appuyé et résolu :

De procéder au paiement des :

Comptes à payer :	Janvier 2021	205 168,38 \$
-------------------	--------------	---------------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2

REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS DE JANVIER 2021

Les maires ont reçu la liste des dépenses récurrentes du mois de janvier 2021. J'informe les maires qu'une question a été soumise en lien avec le versement pour le Projet du réseau d'accueil estrien. J'explique qu'il s'agit du projet FRR-volet 1 pour lequel on reçoit des sommes du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et puisque la MRC est l'organisme mandataire elle reçoit l'argent et la redonne aux MRC de l'Estrie.

16.3

RESPONSABILITÉS DU DÉPARTEMENT SCRI ET PRÉVENTION INCENDIE

2021-32

MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME DE LA MRC – DÉPARTEMENT DU SCRI ET DE LA PRÉVENTION INCENDIE

ATTENDU QUE le département du schéma de couverture de risques incendie et de

la prévention incendie, soit 2 employés, est présentement sous la responsabilité de la direction générale;

ATTENDU QUE ce département est le seul qui ne relève d'aucun responsable de service dans l'organigramme de la MRC;

ATTENDU QUE depuis 12 ans les besoins informatiques ont beaucoup évolué, passant de 18 postes à 36, en plus des 6-7 tablettes pour les employés-visiteurs et des différents projets à gérer;

ATTENDU QUE suite au départ de l'adjoint à l'aménagement et à la géomatique, en octobre dernier, certaines tâches du responsable de la géomatique et des technologies ont été revues et réparties;

ATTENDU QUE pour répondre à la demande informatique des employés, une ressource externe a été embauchée pour répondre aux demandes de dépannage technique et pour des propositions de remplacement d'équipement;

ATTENDU QUE le responsable de la géomatique et des technologies assume la gestion de la ressource externe en informatique;

ATTENDU QUE le responsable de la géomatique et des technologies assume aussi présentement le suivi du projet de gestion documentaire et de plan de classification;

ATTENDU QUE plusieurs tâches de géomatique concernent le département du schéma de couverture de risques incendie et de la prévention incendie et que par conséquent, les termes et les connaissances générales de ce département sont familiers au géomaticien de la MRC;

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC du Granit recommande au conseil des maires de modifier l'organigramme de la MRC du Granit de manière à ce que les employés du département du schéma de couverture de risques incendie et de la prévention incendie soient dorénavant sous la responsabilité de monsieur Rafael Lambert, responsable de la géomatique et des technologies;

ATTENDU QUE les tâches de M. Lambert soient revues de manière à redistribuer à autrui la responsabilité du suivi du projet de gestion documentaire et de plan de classification, et ce, de manière à ce que M. Lambert puisse se consacrer davantage aux tâches pour lesquelles il a été embauché, soit la géomatique.

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit modifie l'organigramme de la MRC du Granit de manière à ce que les employés du département du schéma de couverture de risques incendie et de la prévention incendie soient dorénavant sous la responsabilité de monsieur Rafael Lambert, responsable de la géomatique et des technologies.

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit modifie l'organigramme de la MRC du Granit de manière à ce que le titre de M. Rafael Lambert soit dorénavant celui de responsable de la géomatique, des technologies et de la prévention incendie.

QUE le conseil des maires mandate la directrice générale pour revoir les tâches de M. Lambert de manière à redistribuer à autrui la responsabilité du suivi du projet de gestion documentaire et de plan de classification, et ce, de manière à ce que M. Lambert puisse se consacrer davantage aux tâches pour lesquelles il a été embauché, soit la géomatique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.4

RETOUR AU TRAVAIL DU PERSONNEL SAISONNIER

J'informe les maires que le personnel saisonnier des départements de l'évaluation et de l'environnement sera de retour en poste dans les prochains mois. Je souligne la chance que la MRC a de pouvoir compter sur des employés saisonniers qui sont de retour dans l'équipe année après année.

16.5

MODIFICATION DU RÈGLEMENT NO 2018-16 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DU PRÉFET ET DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS DE LA MRC

2021-33

RÉVISION DU RÈGLEMENT NO 2018-16 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DU PRÉFET ET DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS DE LA MRC

ATTENDU QUE des élections municipales et du préfet élu au suffrage universel auront lieu en novembre 2021;

ATTENDU QUE les membres du comité administratif de la MRC du Granit jugent opportun de procéder à un exercice comparatif du salaire du préfet élu au suffrage universel dans d'autres MRC;

ATTENDU QUE les membres du comité administratif de la MRC du Granit désirent éviter qu'un salaire sous-évalué, de par les nombreuses tâches et heures à consacrer à ce poste, freine l'intention de candidats(es) potentiels(elles) de se présenter aux élections;

ATTENDU QUE les membres du comité administratif de la MRC du Granit croient que la révision, si nécessaire, du règlement no 2018-16 relatif à la rémunération du préfet et des membres du conseil et des comités de la MRC doit être faite avant la période de mise en candidature des élections 2021;

ATTENDU QUE les membres du comité administratif de la MRC du Granit se proposent pour étudier la question, procéder à des comparatifs et faire une recommandation au conseil des maires;

ATTENDU QUE les membres du comité administratif de la MRC du Granit se proposent pour revoir l'ensemble du règlement afin de valider si d'autres modifications sont nécessaires;

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC du Granit recommande au conseil des maires de le mandater pour réviser le règlement no 2018-16 relatif à la rémunération du préfet et des membres du conseil et des comités de la MRC et pour faire une recommandation au conseil des maires quant à sa modification, s'il y a lieu;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit mandate le comité administratif de la MRC du Granit pour réviser le règlement no 2018-16 relatif à la rémunération du préfet et des membres du conseil et des comités de la MRC et pour faire une recommandation au conseil des maires quant à sa modification, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.6

ATELIER DU CONSEIL DES MAIRES DU 24 FÉVRIER 2021

Madame le préfet rappelle la tenue d'un atelier de travail le 24 février prochain à compter de 19 h. Elle poursuit en annonçant que la première partie concernera une présentation du centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) alors que la seconde partie sera au sujet du positionnement marketing régional. Elle souligne que bien que pour la présentation du CSSHC ce ne sont pas tous les élus qui sont concernés, ils sont cependant tous invités à se joindre à celle du positionnement marketing, soit à compter de 20 h. Je souligne l'importance d'être présent pour tous les maires. Madame Julie Morin en profite pour inviter les maires à être aussi présents le 10 mars prochain dans le cadre du colloque de Défi 2025 concernant l'image de marque.

17.0 RAPPORT D'ACTIVITÉS

COGESAF :

Aucune rencontre n'a eu lieu.

COBARIC :

Aucune rencontre n'a eu lieu. Madame le préfet mentionne une rencontre avec la MRC il y a 2 semaines concernant les milieux humides.

Table d'harmonisation du Parc national du Mont Mégantic :

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac :

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Ressourcerie du Granit :

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Centre universitaire des Appalaches :

Aucune rencontre n'a eu lieu.

Comité 3 MRC/RICEMM :

Monsieur Pierre Brosseau fait un résumé de la dernière rencontre.

Comité 2025

Madame Julie Morin fait un résumé de la dernière rencontre.

18.0 PROJET ÉOLIEN

18.1

PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI

Le rapport de production du mois de janvier 2021 a été transmis aux maires par courriel il y a quelques jours. Monsieur Ghislain Breton, administrateur au CA d'EDG, informe les maires que le CA d'EDG s'est réuni et devant de très bons résultats en novembre 2020 en terme de production, le CA a pris la décision d'ajouter 175 000 \$ aux montants déjà confirmés de redevances aux municipalités.

La distribution se fera comme à l'habitude. Je termine en mentionnant que les municipalités participantes recevront demain ou après-demain, un courriel avec le montant auquel elles ont droit.

19.0 VARIA

Informations d'intérêt régional

Madame Julie Morin informe les maires de différentes activités au Centre sportif Mégantic qui seront permises pendant la semaine de relâche. Les informations seront transmises aux municipalités. Elle ajoute que le festival Mégantuque aura aussi lieu cette année, mais de manière virtuelle.

DENIS LALUMIÈRE QUITTE LA RENCONTRE

Suivi de la commission de la FQM – ministre de la Famille

Monsieur Francis Bélanger fait un résumé de la rencontre à laquelle il a assisté pour laquelle le ministre de la Famille était présent. Il explique qu'il a entre autres été question du besoin en termes de places disponibles dans les Centres de la petite enfance (CPE) et les garderies en milieu familial. Il ajoute qu'il a aussi été discuté des incitatifs pour attirer des femmes et des jeunes en politique.

20.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que la séance se tient à huis clos, par conférence web et téléphonique dans le cadre des mesures de la Covid-19, aucun citoyen n'est présent. Le site Internet demeure toutefois un accès aux citoyens pour poser des questions en lien avec l'ordre du jour qui y est présent et les informe qu'ils peuvent s'adresser à la MRC en écrivant au courriel secretariat@mrcgranit.qc.ca de la MRC.

21.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-34

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du conseil des maires du 17 février 2021 soit levée, il est 22 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marielle Fecteau
Préfet

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus de la MRC, pour les dépenses votées à la séance du Conseil de ce 17 février 2021, et ce pour les résolutions 2021-26, 2021-27 et 2021-31.

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale